

## Succession compliquée rechèrche de personne

## Par gillespierre, le 03/02/2015 à 15:53

Bonjour.mai 2013 décès de ma mère.aout 2013 décès de mon frère.succéseur mon frère yves et les 2 enfants de mon frère alain lui aussi décédé.lun de reste introuvable malgré l intervention d un genealogiste.les 2 notaires me disent qu il n est pas possible,de ce fait,de régler la succession.je trouve étrange qu il n y ait pas de solution.dois je attendre 5,10,20 ans ou plus!!!!!!merci de votre réponses

CORDIALEMENT